

M. Drew est né à Guelph. Il y a fait ses études et fut l'un des plus jeunes maires de cette ville. Il sera très regretté à Guelph, tout comme d'un bout à l'autre du pays, en particulier pour le rôle qu'il a joué en tant que Canadien de renom. C'était un vaillant guerrier, qui s'était engagé dans la milice dès que son âge le lui avait permis. Je crois qu'il y a servi pendant 60 ans comme colonel d'active et colonel honoraire du 11^{ème} Régiment de campagne.

C'était un auteur célèbre et un diplomate réputé qui a été, comme nous l'avons dit auparavant, haut commissaire du Canada au Royaume-Uni. Aussi, au nom des habitants de cette région et en particulier de la ville de Guelph, je suis heureux de me joindre à ceux qui ont déjà fait son éloge, et je terminerai simplement en disant que son souvenir luira dans la mémoire des hommes.

* * *

LA COMMISSION DE RÉGIE INTERNE

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre) dépose le message suivant de Son Excellence le Gouverneur général:

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes copie authentique d'un décret du conseil nommant l'honorable Allan Joseph MacEachen, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, l'honorable Charles Mills Drury, président du Conseil du Trésor, l'honorable Jean Chrétien, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, et l'honorable Donald Stovel Macdonald, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des communes à titre de commissaires aux fins et en vertu des dispositions du chapitre H-9 des Statuts révisés du Canada de 1970, intitulé: loi sur la Chambre des communes.

* * *

[Français]

LES COMITÉS PERMANENTS

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre) propose:

Qu'un comité de sélection soit institué en vertu des dispositions de l'article 65 du Règlement, aux fins de dresser et présenter une liste des députés qui doivent composer les comités permanents de la Chambre; ledit comité se composant de MM. Baldwin, Bell, Fortin, Knowles (Winnipeg-Nord-Centre), Lefebvre et MacEachen, et que l'application des dispositions du paragraphe (1) de l'article 65 du Règlement concernant le nombre des membres du comité soit suspendue.

(La motion est adoptée.)

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

NOMINATION DU PRÉSIDENT DES COMITÉS PLÉNIERS

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, j'ai l'agréable devoir de recommander à la Chambre un candidat au poste d'Orateur adjoint et de président des comités pléniers. En d'autres circonstances, monsieur le président, cette motion se serait passée de commentaires, mais avec votre permission je voudrais en faire quelques-uns. Je me reprocherais, en effet, aujourd'hui, de ne pas attirer l'attention de la Chambre non seulement sur les qualités du candidat, mais aussi sur le caractère exceptionnel de l'occasion.

Nomination du président des comités pléniers

[Traduction]

Les qualités que j'ai mentionnées au début de la séance comme étant nécessaires au titulaire du poste d'Orateur sont, naturellement, également nécessaires à son adjoint. Il est heureux que le député de Halifax-East Hants (M. McCleave) possède dans une large mesure toutes ces qualités. M. Robert McCleave a une longue expérience de la Chambre des communes, ayant été élu pour la première fois en 1957 et réélu lors des cinq élections générales subséquentes. Il connaît donc bien la Chambre et les travaux à accomplir.

C'est la seconde fois seulement dans l'histoire de cette assemblée qu'un député de l'opposition est nommé Orateur adjoint. La première fois qu'un tel événement s'est produit, il y a plus de cinquante ans, les circonstances étaient bien différentes de celles qui m'ont incité à proposer le nom de M. McCleave comme candidat à ce poste important. Je tiens seulement à ajouter que nous, de ce côté-ci de la Chambre, avons confiance dans la sagesse et l'impartialité de M. McCleave et que nous nous proposons d'appuyer sans hésiter sa nomination à ce poste.

[Français]

Je propose, donc, appuyé par l'honorable chef de l'opposition (M. Stanfield), que M. Robert McCleave, député de la circonscription électorale de Halifax-East Hants, soit nommé président des comités pléniers.

[Traduction]

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je me réjouis de la nomination de M. McCleave comme Orateur adjoint. J'avais espéré dans de semblables circonstances en 1968, que l'Orateur adjoint pourrait être un jour choisi parmi les députés de l'opposition. Je suis d'autant plus heureux d'appuyer la nomination d'un député de mon parti que l'heureux élu s'est affirmé de plus en plus depuis qu'il est venu ici pour la première fois comme député, en 1957.

• (1700)

Il a acquis de l'expérience des deux côtés de la Chambre, du côté du gouvernement comme député, comme président du comité des bills privés en général et comme secrétaire parlementaire. Dans l'opposition il a détenu une série de postes où il a dû surveiller divers gouvernements.

Il a aussi acquis une expérience professionnelle comme avocat et il s'est occupé de radiodiffusion. Peut-être aura-t-il maintenant à animer la tribune téléphonique la plus exigeante de sa carrière. Sa réputation est donc tout à fait justifiée et je sais que tous les députés sauront l'apprécier. Il se montrera équitable et s'acquittera de ses fonctions avec grande dignité. Je suis très heureux d'appuyer la motion.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je serai très bref. Je tiens à dire au nom de mes collègues et en mon nom que nous appuyons avec enthousiasme l'entente bien orchestrée qu'ont conclue le premier ministre (M. Trudeau) et le chef de l'opposition (M. Stanfield). J'ai déjà eu le plaisir de travailler avec le député de Halifax-East Hants (M. McCleave). J'ai constaté qu'il était un brave garçon, très juste et très gentil, et en insistant sur le second terme de la désignation de son parti, je lui souhaite donc la bienvenue.